

— Engagée, monsieur.

Si par hasard vous ne vous éloigniez pas trop de la belle danseuse et qu'un militaire, venant à passer, lui fit la même demande, vous aviez le plaisir d'entendre :

— *With pleasure, Captain.*

J'aime le son
Du tambour, du clairon,
De la trompette,
Et mon ivresse est complète
Quand j'entends
Bou, bon,
Résonner le canon.

Elles voulaient toutes entrer dans le régiment ; mais un bon jour, le régiment partit, laissant par derrière lui plus d'un cœur inconsolable, plus d'un amour trompé. Cependant on se console vite en pareil cas, quand on n'a pas vingt ans et qu'on possède joli minois et frais visage. Le régiment parjure fut remplacé. Dans ce nouveau il y avait encore des enseignes charmants, des lieutenants assez gentils ; pour les capitaines ils étaient beaux, séduisants, adorables. En une semaine, tous les cœurs de ces belles affligées étaient revenus à leur gaieté première. Les bals, soirées, promenades, pic-nics parsemés d'habits rouges les avaient complètement ramenées à la vie ; elles étaient guéries, comme disait le troupière français.

Et ce fut encore de nouveaux amours, de nouvelles espérances ; les bonnes mamans souffraient cela sans rien dire ; pour le coup il ne pouvait y avoir de malentendus, il y avait des promesses de mariages en parties doubles et des serments EN MASSE ; malgré cela, quand le jour du départ arriva, les jeunes officiers chantaient en chœur :

Je ne veux plus être fidèle
Le changement fait le bonheur,
L'amour doit voltiger de belle en belle,
Le papillon de fleur en fleur.

On reconnut, mais trop tard, que ces jeunes gens ne valaient pas mieux que les autres, mais valaient moins ; que c'étaient pour la plupart des mauvais sujets, des roués, des débauchés, qui se moquaient pas mal des susdites demoiselles, enfin des Robert Macaire en amour. L'expérience sert à quelque chose ; car aujourd'hui on préfère être la femme d'un jeune Canadien que la belle d'un volage militaire.

Bien plus, il en est resté quelques-unes d'atréfois pour conter les mésaventures de l'époque. Celles que vous voyez sont de ce nombre. Elles sont d'une coquetterie et d'une affectation ridicules, et quoique d'origine française ne parlent que l'anglais. Toutes leurs conversations du matin au soir peuvent à peu près se résumer dans les quelques mots que vous allez entendre :

— *My dear Lucy, how are you? Did you see captain BRANDY, of the 32d just arrived? Such a fine young man!*

— *Yes, he was introduced to me last night at Mrs. B...*

— *What do you think of major TODDY? And captain GIN?*

— *Such fine fellows!*

et ainsi de suite pendant des heures entières. C'est à dormir debout.

Voilà en peu de mots ce type qui heureusement se perd et disparaît.

Mais dites-nous donc quels sont ces jeunes muscadins qui du matin au soir arpentent la rue Notre-Dame, examinant les gens sous le nez, fixement, en face, les suivant comme s'ils voulaient les dévaliser, ou comme s'ils étaient chargés de la police secrète de la ville, s'arrêtant de temps à autre à un coin de rue, qui se plantent là comme une borne et qui semblent être attachés au pavé, en faire partie intégrante ? Ce

n'est pourtant pas ce que vous appelez le GAMIN ?

Non sans doute, le gamin est plus petit et vaut infiniment mieux. Il se reforme, il grandit, on peut en faire quelque chose avec le temps. Il a devant lui ses espérances et son avenir, tout méchant qu'il soit aujourd'hui.

Il n'en est pas ainsi de ces jeunes gens que vous voyez devant vous. Ceux-ci ont manqué leur destinée. Ils n'ont plus d'avenir, ils n'ont plus d'espérance, pas de place utile dans la société. Ils ne savent que faire, que dire, où aller, et sont de trop dans le monde. Véritables NUISANCES PUBLIQUES, ils pourraient remplacer une borne à un coin de rue et sous ce point de vue être utilisés, s'ils ne se permettaient pas en public, des exclamations fréquentes plus ou moins inconvenantes, qui font rougir les honnêtes gens et lever les épaules de pitié. Ce sont pour la plupart des avocats sans cause, des notaires sans clientèle, qui ne comptent pas leur temps par MINUTES, des médecins sans patients, des commis sans situation, tous gens que nos amis les anglo-saxons ont baptisés du nom et de la qualité tout-à-fait pittoresques de GENTLEMEN AT LARGE. Ce qui en français, littéralement, voudrait dire GENTILSHOMMES AU LARGE ! Au lieu d'être placés au sortir des maisons d'éducation dans des bureaux de commerce, dans quelque branche d'industrie, au lieu de cultiver les champs de leurs pères et d'être comme eux de braves et utiles citoyens, tous les parents veulent faire de leurs enfants des hommes de professions. C'est si beau, c'est si honorable, M. un tel l'avocat ! M. le docteur un tel ! Maître Griffard, notaire public ! Vite on les place dans un bureau de procureur, chez un médecin ou un notaire, et là pendant quatre ou cinq ans couché sur un volume de Cujas ou de Pothier, penché sur un traité d'anatomie ou de matière médicale, ils apprennent à se rogner les ongles, à dormir assis, ou bien encore à tuer les mouches à coup d'épingles. Il y a de nobles exceptions, mais n'est-ce pas là la règle générale ? Après les années de cléricature, ou bien encore après avoir fait son temps, (et quel temps !) on se prépare à ce qu'on appelle improprement l'examen, car ce n'en est pas un pour les avocats et notaires.

— Monsieur, qu'est-ce que la loi ?

— Qu'est-ce qu'une obligation ? et combien d'espèces ?

— Qu'est-ce qu'un contrat de mariage ?

— Les obligations du mari ? de la femme ?

Il répond à toutes ces questions tant bien que mal, il péroré comme un perroquet sur toutes espèces d'obligations, sans dire un mot des obligations des jeunes gens de travailler, d'étudier, de ne pas flâner, de se rendre utile, de ne pas faire de dettes, et de ne pas dépenser l'argent de ses parents comme un ingrat. Pas un mot là-dessus. Pothier n'en parle pas. Ce n'est pas dans la loi.

— Quelles sont les dettes que la loi répudie ?

— Les comptes de cabarets ; pas plus d'actions que sur la main.

Il sait cette partie là pratiquement et à fond, pour avoir fait débouter, dans sa première année d'études, certaine action portée contre lui par le cabaretier du coin. L'impertinent ! il était tenu, comme tous les sujets de S. M. de connaître la jurisprudence du royaume.

Halte là ! c'est assez pour cette semaine ; à une autre la continuation de notre physiologie de Montréal.

C'est mardi prochain la fête nationale des Canadiens-français. C'est pour nous une satisfaction de dire que les préparatifs continuent à se faire pour donner à ce grand jour tout l'éclat, toute la solennité qui lui convient. C'est le jour de la St. Jean-Baptiste au matin que tous les Canadiens doivent se rallier, se réunir autour de la grande bannière nationale. Que tout le monde y soit ; mais nos compatriotes ne doivent pas oublier que pour faire partie de l'association, il faut s'inscrire dans ses livres, signer ses règlements, payer la modique contribution d'entrée, etc. autrement on n'est pas de la St. Jean-Baptiste, on n'a pas droit de marcher sous la bannière. Inscrivez-vous donc sans tarder.

Il y a vraiment, à notre avis, de quoi devenir complètement crétin, rien qu'à lire bien régulièrement tous les matins un papier public quelconque, tant on y trouve depuis quelque temps de nouvelles qui confondent l'imagination. Or à force d'être confondu, cette malheureuse imagination finit par être détraquée. Témoin cette *macédoine* que nous vous offrons aujourd'hui sous le titre pompeux d'HISTOIRE DE LA SEMAINE

Nous avons donc appris depuis quelques jours, (pardon si nous ne l'avons pas fait savoir par extraordinaire) et cela par des journaux officiels de Londres et de Paris, que le prince Albert vient de se faire recevoir membre de L'ASSOCIATION DES TAILLEURS DE LONDRES.

Membre honoraire, si vous voulez, attendu que ses moyens lui permettent de vivre très confortablement sans mettre des fonds aux culottes qui ont éprouvé des malheurs, mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été admis dans cette corporation.

Lassé de se livrer à l'étude de la flûte et à l'éducation des canards, le prince Albert doit être enchanté d'avoir trouvé ce nouveau moyen de tuer le temps et de combattre l'ennui qui l'assiège.

Comme il y a dans Londres à peu près quinze cents associations différentes, il peut s'amuser pendant trois ou quatre ans, en se faisant recevoir n'importe quoi deux fois par jour.

Voilà ce qui s'appelle encourager l'industrie. Nous ne serions pas surpris que quelque matin tous les tailleurs du pays ne vissent à fuir notre terre ingrate pour des pays où ils comptent des princes dans leurs rangs.

Mais que deviendront les lions, les jeunes FASHIONABLES ? Vous croyez qu'ils vont s'arracher les cheveux de désespoir ? Pas du tout. Ils feront des vœux ardents pour qu'ils ne reviennent pas, vu qu'ils pourraient avoir la fantaisie de toucher les quelques cents francs que ces messieurs leur doivent individuellement.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée aujourd'hui dans nos colonnes. M. Louis de Lagrave, si avantageusement connu parmi nous, est un du petit nombre de nos compatriotes qui se livrent au commerce d'importation DIRECTEMENT de France, et a certainement droit, à ce titre, à la bienveillance du public Canadien. Son importation, cette année, est très considérable et variée. Ses vins, des premiers vignobles de France, sont exquis, ses liqueurs fines, délicieuses. Le catalogue seul de toutes ces honnes choses fait venir l'eau à la bouche. A cette saison surtout, il est impossible de donner un dîner à quelques amis, une fête quelconque, sans avoir chez soi quelques bouteilles de ces bons vins français, tous de première qualité, non adulterés, et dont quelques-uns sont d'un âge avancé. Les amateurs doivent se hâter, s'ils veulent choisir.